



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ECHO TECHNOLOGIES SA**, Rte de St-Cergue 297,
1260 NYON
2. Date de la révocation: 10.09.2012
3. Remarques: Par son prononcé, Madame le Président du Tribunal d'arrondissement de la Côte a révoqué la dissolution de la société au Registre du commerce tel qu'ordonnée par jugement du 23 mars 2012 et ordonné la réintégration de Echo Technologies SA dans la libre disposition de ses biens

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

00816215

